

## Société | Emmaüs Gironde exclue d'Emmaüs France



**Ce jeudi 23 mai, la fédération nationale a voté à l'unanimité (186 voix sur 190) l'exclusion d'Emmaüs Gironde. Si le conflit n'est pas nouveau (il remonte en fait à la dénonciation des conditions d'accueil dans un foyer à Martillac par un collectif d'associations), cette motion pourrait être décisive pour les quelques 320 salariés locaux de l'association, menacés de perdre leur "nom", et donc leurs crédits. Le président d'Emmaüs Gironde, Pascal Lafargue, "conteste tout". Si un administrateur judiciaire doit encore être désigné pour régler le conflit, nous avons tout de même recueilli la réaction de plusieurs salariés après cette annonce.**

186 voix pour sur 190. C'est le résultat, ce jeudi, de la motion de défiance votée à l'encontre de l'antenne girondine d'Emmaüs par les membres de la fédération nationale (réunis en assemblée générale à Montreuil, en Seine-Saint-Denis) d'Emmaüs France, soumise par le conseil d'administration. Des salariés ont également voté des motions de défiance (le 17 avril) vis-à-vis du président d'Emmaüs Gironde, Pascal Lafargue, et de son conseil d'administration en demandant leur démission. Nous avons interrogé plusieurs d'entre-eux. Globalement, ils se sont dit satisfaits du vote de cette motion. 'C'est la continuité de l'action que nous menons depuis plusieurs mois pour dénoncer des problèmes de gestion humaine et financière de l'association', nous a ainsi révélé l'un d'entre eux.

### Causes et conséquences

Les conséquences d'une telle décision, à priori, sont plutôt établies : Emmaüs Gironde ne pourra plus fonctionner sous le label Emmaüs, ce qui est loin de rassurer les 320 salariés locaux de l'association, qui dépendent en grande partie de financements publics, notamment de ceux fournis par les collectivités territoriales. Les salariés, eux, dénoncent leurs conditions de travail et "une gestion financière qui nous inquiète fortement depuis des mois. On n'a jamais vraiment su où on allait. Dans notre quotidien, ça ne change rien. C'est même plus grave : on n'a plus de nom et potentiellement plus de financements. C'est principalement dû à une mauvaise gestion et à des problèmes d'opacité financière". L'opacité, c'est précisément le terme qui a été utilisé auprès de l'AFP par le délégué général d'Emmaüs France, Jean-François Maruszczyk. Nous n'avons aucune transparence ni aucune information officielle sur les comptes, la gouvernance, le fonctionnement, les actions", a ainsi déclaré ce dernier.

Il faut dire que l'alerte a déjà été donnée en novembre 2018. Emmaüs Gironde a en effet été pointé du doigt pour

sa mauvaise gestion du centre pour mineurs non-accompagnés de Martillac (géré par Emmaüs depuis le 1er janvier 2018) par un collectif d'associations baptisé MIE (Mineurs Isolés Étrangers) défendant les droits des migrants mineurs entrant sur le département. Ce dernier dénonçait des "conditions de vie insalubres, des chambres sans fenêtre, sans chauffage, à cinq-six jeunes dans 9 m<sup>2</sup> qui dormiraient parfois à même le sol, des incidents graves relayés avec dépôt de plainte à la gendarmerie: par exemple un jeune, poussé par un membre du personnel, tombé un étage plus bas et un personnel sur les nerfs". Cette dénonciation a poussé Emmaüs France à réagir et à demander une enquête interne et annoncé une procédure visant à exclure l'antenne locale "à titre conservatoire". Dans un article rédigé par deux journalistes de Spread Media, on apprend qu'aucun rapport de gestion n'aurait été fourni par Emmaüs Gironde "depuis plus de dix ans". Pour les salariés que nous avons interrogés (et qui ont souhaité rester anonymes, "la gestion des mineurs isolés n'est qu'un aspect du problème. Ils n'ont pas mis les moyens qu'il fallait pour respecter les conditions d'accueil en général. Ce qu'on dénonce, c'est l'absence de réaction de notre président alors qu'il avait été sollicité par rapport au risque d'exclusion d'Emmaüs France et des conséquences que ça pourrait avoir sur nos services".

## Tout contester

Pour autant, la deuxième exclusion prononcée par Emmaüs France "depuis la fondation du mouvement il y a 70 ans" est encore loin d'être définitive : sur l'utilisation du nom, Pascal Lafargue (que nous n'avons pas réussi à joindre) a indiqué à l'AFP qu'Emmaüs Gironde souhaitait "contester et à la fin, ce seront les tribunaux qui trancheront. Nous contestons tout, le fond et la forme. Des voies de recours sont déjà engagées". Les tribunaux, justement, risquent d'être occupés encore longtemps par cette affaire : la fédération Emmaüs a saisi le Tribunal de Grande Instance pour demander la désignation d'un administrateur judiciaire à la tête d'Emmaüs Gironde, pour décider des suites à donner de ces motions. La décision devrait être rendue le 4 juin prochain. "On s'inquiète aussi pour les bénéficiaires", témoigne un salarié d'Emmaüs Gironde. À raison ? En 2018, Emmaüs Gironde a fourni 140 671 solutions d'hébergement et assuré 95% des placements en urgence lors de la dernière période hivernale.



Romain Bêteille

*Crédit Photo : RB*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 23/05/2019*

*[Url de cet article](#)*